

**AVIS PUBLIC**  
**ENTRÉE EN VIGUEUR**  
**RÉSOLUTION DE PPCMOI NUMÉRO 24-01**

---

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Cookshire-Eaton :

QUE le conseil municipal a adopté, lors d'une séance ordinaire tenue le 28 mai 2024, la résolution de PPCMOI numéro 24-01 concernant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) sur le lot 4 486 332 du Cadastre du Québec, situé au 45-51, chemin de la Montagne;

QUE cette résolution a pour objet de permettre aux nouveaux propriétaires de revoir l'organisation de l'immeuble de sorte que chaque propriétaire ou couple propriétaire puisse détenir en propre, donc en partie privative, la résidence qu'il occupe;

QUE cette résolution implique une opération cadastrale, celle-ci ayant pour effet de créer un lot distinct et enclavé pour chacun des bâtiments principaux, puis de regrouper tous ces lots à l'intérieur d'un lot plus vaste conservant un frontage conforme (50 mètres) le long du chemin de la Montagne et qui demeure propriété commune en indivision;

QUE, selon les dispositions concernées, cette résolution est réputée approuvée par les personnes habiles à voter;

QUE la MRC du Haut-Saint-François a émis un certificat de conformité de cette demande le 18 septembre 2024, date à laquelle est entrée en vigueur la résolution pour la demande de PPCMOI numéro 24-01.

Cette résolution peut être consultée au Service du greffe situé au 220, rue Principale Est à Cookshire-Eaton, où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance sur demande ([greffe.cookshire-eaton@hsfqc.ca](mailto:greffe.cookshire-eaton@hsfqc.ca) ou 819 560-8585 poste 2303).

Donné à Cookshire-Eaton, ce 26 septembre 2024.

La greffière adjointe,  
Françoise Ruel